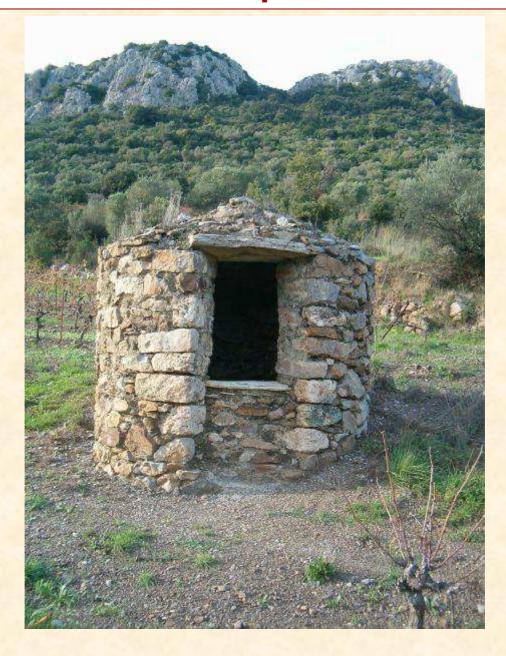


Le Cabrièrois

2e trimestre 2015

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Un puits capitelle, au pied du château

Le mot des Elus

Le 16 juin, à la salle des Fêtes, nous nous retrouvions comme promis pour une réunion publique afin de vous rendre compte des avancements sur l'eau potable mais aussi pour un bilan des actions de notre première année de mandat.

Comme vous vous en doutez cela ne fut facile pour personne et encore plus difficile pour moi et toute l'équipe des élus et agents municipaux.

Malgré les entraves, les restrictions budgétaires de l'Etat il faut que vous sachiez que nous continuerons d'avancer pour améliorer le cadre de vie dans notre commune.

Tout en reconnaissant que la conjoncture reste difficile pour bon nombre d'entre nous, nous avons dû augmenter le plus modestement possible les impôts locaux car de gros travaux nous attendent, comme le remplacement des réseaux rue de l'Eglise, la construction d'une nouvelle station d'épuration, pour ne citer que ceux-là et sans compter les aléas et les urgences. Bien sûr nous irons à la pêche aux subventions auprès des collectivités territoriales mais une partie sera toujours à la charge de la commune. Dans un même contexte et inversement, nous avons, à contre cœur, diminué les subventions à nos associations car il en allait de la solidarité économique.

Notre ruralité, comme déjà abordée par l'un d'entre nous, est en danger et nous devons rester vigilants ; car nos communes risquent de disparaître dans un proche avenir, pour laisser place aux communautés de communes, intercommunalités ou encore aux métropoles ; l'Etat s'engage invariablement à mettre en place des réformes qui iront vers des concentrations soit disant gage d'économies d'échelles. A partir de ces orientations, les décisions ne nous appartiendront probablement plus.

Que doit-on en penser?

Le souhait économique en mars dernier lors des élections départementales de limiter les dépenses fut un vœu pieux ; car l'Etat sans concertation décida de réduire le nombre de cantons sur notre département de 49 à 25. Par contre, concernant les dites économies c'était un coup d'épée dans l'eau, puisque de 49 conseillers généraux, par l'effet du binôme, on en arrive maintenant à 50 conseillers et conseillères départementaux.

Cherchez l'erreur?

Nous faisons maintenant partie du canton de Mèze, tout en faisant partie de la Communauté des communes du Clermontais.

Cherchez encore l'erreur?

Les 6 et 13 décembre prochain nous aurons à voter pour les élections régionales, ne vous trompez pas car ce vote se déroule à la proportionnelle et comme vous le savez, les candidats de notre Languedoc Roussillon devront se joindre à ceux de Midi-Pyrénées, toujours de par la volonté de l'Etat et toujours soit disant pour faire des économies.

Mais comment croire encore à cela ?

Et l'avenir me direz-vous ? Bien sûr il n'est pas toujours très encourageant ; mais sachez que la priorité de votre équipe municipale sera de rester à votre écoute tout en assumant ses responsabilités et tout en espérant compter sur vos soutiens.

Pour conclure, je tiens encore à remercier nos agents mais aussi tous mes adjoints et conseillers municipaux pour leur participation active à la vie et à l'amélioration de notre collectivité.

Votre maire.

Jacques GUELTON

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

<u>Le Mariage de</u> : Monsieur LEBRARD Fréderic, Patrice, Michel et Madame THEVENET Christelle, Joëlle, Bernadette le Samedi 30 Mai 2015

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Délibérations du 02 Mars 2015

- ⇒ Approbation du compte de gestion 2014 du receveur.
- ⇒ Détermination de l'enveloppe budgétaire affectée au régime indemnitaire.
- ⇒ Demande d'intervention de l'assistance technique eau du Conseil Général de l'Hérault pour la mission de la protection règlementaire des captages d'eau potable.
- ⇒ Réfection de chaussées au Hameau des Crozes. Demande de subvention au Département.

Délibération du 23 Mars 2015

⇒ Approbation du compte administratif 2014

Délibérations du 13 Avril 2015

- ⇒ Vote du taux des trois taxes
- ⇒ Approbation du budget primitif 2015

Délibérations du 4 Mai 2015

- ⇒ Remise gracieuse de loyer.
- ⇒ Protection sociale complémentaire : risque santé.

ATTENTION!

A partir du 1er Juillet 2015, entrée en vigueur de la mesure interdisant le port de tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes, casques...) en conduisant un véhicule sur la voie publique.

Sommaire

- Le mots des Elus	p.2
- Informations municipales	p.3
- Cérémonie du 8 Mai	p.5
- Travail des commissions	p.7
- Informations générales	p.9
- La vie scolaire	p.16
- D'ici et d'ailleurs	p.19
- Cabri'Hier	p.21
- La vie de nos associations	p.25
- La vie économique	p.34



NUISANCES DE VOISINAGE DUES ARRETE CONTRE LES A DES ANIMAUX

Monsieur le Maire de la commune de CABRIERES Hérault

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2

Vuile code de la santé publique et notamment ses artices L 1311-4 et L 1311-2 et R1334-30 et suivants.

ARRETE

Art 1 - Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animeux à quelque titre que ce soit sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Il est interdit en particulier :

- de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne
- puisse à tout moment faire cesser ses abolements prolongés ou répétés ; de jour comme ce nut de tenir onformé à l'Intérieur d'un appartement ou dans une maison d'habitation un chien dont le comportement trouble la tranquillité publique.

cont les abolements sont susceptibles de troubler le repos ou la détente des personnes. Art 2 - If est interdit d'introduire, dans tous les lieux publics où ils sont tolérés, des chiens

Art 3 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

phacun en co qui le concerne, de l'exécution du présent amèté, dont ampilation est adressée à Monsieur e Sous-Prélet de Béziers. territorialement compétent et Monsieur le Responsable de la Police Rurale sont chargés. Art 4 – Le Maire, Monsieur le Responsable de la brigade de la Gendamiene Nationale

Fait à Cabrières, le 15 juin 2015





ARRETE CONTRE LES NUISANCES SONORES L'UTILISATION DU TERRAIN MULTISPORTS CONCERNANT

Monsieur le Maire de la commune de CABRIERES Hérault,

Vu la Code Gânéral des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2212-2

1337-7, R 1337-8; Vuille Code de la Santé Publique et notamment les articles L. 1311-2, et R. 1334-31, R.

ARRETE

Les utilisateurs du terrain multisports à qualque titre que ce soit sont tenus de respecter de jour comme de nuit, le réglement d'utilisation et les horaires prépiés à l'article 3 du present arreta.

Article 2: Le terrain multisports sora interdit à la pratique du football adolescents à partir de 14 ans, même en possession d'une dé da la porte d'entrée. xue

Article3

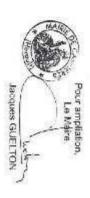
chacun, l'équipement sora disponible solon les crèneaux d'utilisation indiques ci-dessous : Elant donné la proximité des riversins, il sera pris en compte le respect des rythmes de

de 10h00 à 19h00 du 1er septembre au 30 juin.
de 10h00 à 21h00 du 1er juillet au 31 août.

<u>Article 4</u> : Les infractions aux dispositions du présent amèté seront constatées par des procés-verbaux correspondant aux nuisances de voisinage dues au bruit (soit de 3^{onte} classe) qui seront transmis aux tribunaux compétents.

chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est territorialement compétent et Monsieur le Responsable de la Police Rurale sont chargés. adressee à Monsieur le Sous-Préfet de Béziers. Article 3 : Le Maire, Monsieur le Responsable de la brigade de la Gendarmerie Nationale

Fait à CABRIERES, le 15 juin 2015



2

CEREMONIE 8 MAI

La cérémonie du 8 mai 2015 s'est déroulée en présence des cabriérois et cabriéroise qui tiennent à commémorer cette date et les discours officiels comme la musique ont seulement été perturbés par le passage intempestif et bruyant d'usagers de la route peu respectueux...

Le 8 mai marque la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale.

Le 7 mai 1945, à 2h41, un premier acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser à 23h01, le 8 mai, heure française. La nouvelle n'est communiquée officiellement en France que le lendemain.

Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises françaises sonnent donc officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. « La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France », déclare le général de Gaulle dans un message radiophonique. Entouré par la foule, il va se recueillir ensuite sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe. La population laisse éclater sa joie. Le 8 mai après-midi et le 9 mai sont déclarés exceptionnellement fériés. La foule envahit les rues, entonnant la Marseillaise et des chants patriotiques. Les scènes de liesse rappellent celles qui avaient accompagné la Libération, à l'été et à l'automne 1944.

Le 8 mai, la capitulation générale allemande est signée à Berlin par le maréchal Wilhelm Keitel. Les Soviétiques, maîtres de la ville depuis le 2 mai, estiment en effet que la capitulation de Reims n'est qu'un acte préliminaire. La France, signataire aux côtés des Alliés de ces deux actes, est représentée à Reims par le général Sevez, à Berlin par le général de Lattre de Tassigny. La reddition sans conditions de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts.



Toutefois, la date du 8 mai ne marque pas la fin de la présence militaire allemande sur l'ensemble du territoire français. Les dernières poches de résistance, à Dunkerque, Lorient et Saint-Nazaire, ne tombent que les jours suivant la capitulation du Reich.

Le 8 mai a été déclaré jour férié de commémoration, en France, le 20 mars 1953.

L'école de musique de Caux, c'est maintenant devenu habituel et nous les en remercions, nous a proposé pour l'occasion une interprétation sobre et émouvante de la Marseillaise et du Chant des Partisans.

M. Francis Gairaud, maire honoraire, a pris la parole au nom de l'Association des Anciens Combattants dont le Président, M. Joseph Latorre, était absent pour raison de santé. M. Jacques Guelton, maire de Cabrières a ensuite fait lecture du message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Enfin, les membres du Conseil Municipal ont pris la parole à tour de rôle pour présenter un texte de René Char ainsi que le fameux poème de Paul Eluard intitulé **Liberté**, dont voici le texte :

« Liberté	»
-----------	----------

Sur mes cahiers d'écolier Sur mon pupitre et les arbres Sur le sable sur la neige J'écris ton nom Sur les formes scintillantes Sur les cloches des couleurs Sur la vérité physique J'écris ton nom

Sur l'absence sans désirs Sur la solitude nue Sur les marches de la mort J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues Sur toutes les pages blanches Pierre sang papier ou cendre J'écris ton nom Sur les sentiers éveillés Sur les routes déployées Sur les places qui débordent J'écris ton nom

Sur la santé revenue Sur le risque disparu Sur l'espoir sans souvenir J'écris ton nom

Sur les images dorées Sur les armes des guerriers Sur la couronne des rois J'écris ton nom Sur la lampe qui s'allume Sur la lampe qui s'éteint Sur mes maisons réunies J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot Je recommence ma vie Je suis né pour te connaître Pour te nommer

Sur la jungle et le désert Sur les nids sur les genêts Sur l'écho de mon enfance J'écris ton nom Sur le fruit coupé en deux Du miroir et de ma chambre Sur mon lit coquille vide J'écris ton nom

Liberté.

me, 1942.

Sur les merveilles des nuits Sur le pain blanc des journées Sur mon chien gourmand et tendre Sur ses oreilles dressées Paul Éluard (1895-1952) <u>Poésie et Vérité</u>, Paris, Éditions de la main à la plu-

Sur les saisons fiancées J'écris ton nom Sur tous mes chiffons d'azur Sur ses oreilles dressées Sur sa patte maladroite J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azu Sur l'étang soleil moisi Sur le lac lune vivante J'écris ton nom Sur le tremplin de ma porte Sur les objets familiers Sur le flot du feu béni J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon Sur les ailes des oiseaux Et sur le moulin des ombres J'écris ton nom Sur toute chair accordée Sur le front de mes amis Sur chaque main qui se tend J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore Sur la mer sur les bateaux Sur la montagne démente J'écris ton nom Sur la vitre des surprises Sur les lèvres attentives Bien au-dessus du silence J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages Sur les sueurs de l'orage Sur la pluie épaisse et fade J'écris ton nom Sur mes refuges détruits Sur mes phares écroulés Sur les murs de mon ennui

J'écris ton nom

TRAVAIL DES COMMISSIONS

Commission Travaux-Bâtiments-Voirie-Réseaux

Le gros chantier de cette première année de mandat est terminé. Il nous est paru opportun de vous apporter des précisions sur son financement. Il est prévu, soit en 2015 soit en 2016, en partenariat avec le conseil départemental et plus précisément le service qui gère la voirie, la création d'un plateau traversant de la rue du mas de Gaussel à la rue de l'église. Cette réalisation sera la dernière partie de la mise en valeur de la mairie.



PARVIS

TPSO 44 922,00 € **GUITARD** 1 860.86 € **PARENT** 4 411,20 € 51 194,06 €

Subvention Conseil Général 24 742,80 €

Subvention Communauté de

Commune du Clermontais 9 385,57 € attendue

FACADE MAIRIE & MONUMENT AUX MORTS

SARLI 13876.00 € **ECCS** 1729,97 € VOCENTY 555,60 €

17161,17 €

Subvention Communauté des

communes du Clermontais 7 609,07 €

versée

CARRELAGE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

SARL MICHEL-CHRISTIAN 13044,00 €

assurance C.G. sinistre racines platanes 7 740,00 €

REMPLACEMENT PORTES ET FENETRES MAIRIE

NORMAND 20 297,80 €

20 297,80 €

TOTAL DU PROJET

87947,23 €

Subvention Conseil Général 11 852,00 €

PART COMMUNALE | 26617,79 €

Pour la commission : Philippe TRINQUIER

<u>Commission</u> <u>Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme</u>

« Que l'on soit élu, aménageur, professionnel ou simple habitant, nos interventions sur le paysage ont un impact sur la qualité de notre cadre de vie quotidien, sur un plan fonctionnel comme sur celui, plus subjectif de notre sensibilité... »

Ce texte de l'exposition « Regard sur l'Hérault » par Raymond Depardon et le CAUE résonne avec les préoccupations de notre commission.

Avons-nous toujours conscience de l'impact que nos actions d'élus ou de particuliers ont sur le territoire ?

Cette exposition nous permet de réfléchir au travers des exemples pris dans notre département, sur les conséquences à moyen terme des décisions individuelles et collectives.

Notre Commune accueille cette exposition jusqu'au 28 juin 2015.



L'inauguration avec la présentation de ce travail par le co-auteur des photos : Frédéric Hebrault a attiré 70 personnes environ.

Depuis, une cinquantaine de visiteurs dont une classe du Lycée La Condamine de Pézenas ont découvert ou redécouvert des images de notre quotidien.

Le mercredi 10 juin, un commentaire de F Hébrault a été proposé aux enfants de la classe de Pernette Lacroix et ensuite à un groupe d'adultes.

Ces dernières semaines, les employés communaux ont planté quelques fleurs dans les jardinières du village et du hameau des Crozes. Le choix des végétaux reste le même que celui de 2014, c'est-à-dire des plantes persistantes (sauges, gazanias, lierres, santolines, gauras etc...). On a pu constater qu'elles refleurissent abondamment la deuxième année.

Autre caractéristique de ces végétaux : ils ont besoin de très peu d'eau pour se développer. Les couvre-sols installés les aident à garder un peu d'humidité.

Si cela est nécessaire en fonction des conditions météorologiques, un arrosage sera effectué par les employés communaux dans le village et Serge Déjean veillera sur les

plantations des Crozes.

Nous avons confié la réflexion pour l'aménagement de l'entrée Nord à un professeur et à une classe de première du Lycée La Condamine de Pézenas. Ils sont venus deux fois pour découvrir le village et les lieux concernés.

Nous attendons leurs différentes propositions pour la fin du mois de septembre. Ils seront alors en Terminale et si nous choisissons un



de leurs projets ils pourront le concrétiser en effectuant eux-mêmes les travaux.

Pour la commission : Marylise MALAFOSSE

INFORMATIONS GENERALES



ZOOM sur : Les outils de communication

Le Clermontais, une collectivité au service de ses citoyens

S'adapter à une collectivité et en connaître les spécificités peut paraître compliqué si l'on ne dispose pas des bonnes informations.

C'est pourquoi la Communauté de communes invite ses administrés à consulter régulièrement ses sites internes, à suivre ses pages Facebook et à lire attentivement ses publications pour découvrir et s'imprégner de l'actualité Clermontaise, des services communautaires, des projets et des actions menés sur le territoire.

Le Magazine d'information

Avec une parution trimestrielle et une diffusion dans communes du territoire. le magazine d'information de la Communauté des communes du clermontais est le support papier de référence de la collectivité. Cet outil de communication va à la rencontre de ses lecteurs puisqu'il est distribué directement dans les boites aux lettres administrés. Illustré de photos et agrémenté de rubriques thématiques, le magazine présente les les réalisations des projets services communautaires, les décisions votées par les élus lors des séances du Conseil et les manifestations à ne pas manquer.



Les sites Internet

Afin de présenter la structure intercommunale, son fonctionnement et ses services, la Communauté de communes est dotée d'un site internet aux multiples fonctionnalités (www.cc-clermontais.fr).

Les internautes peuvent le consulter pour connaître la collectivité et ses actions mais



également pour s'informer sur les nouveautés, l'actualité Clermontaise, les programmes jeunesse, les spectacles du Théâtre Le Sillon, l'agenda des festivités, le tissu associatif local, les partenaires institutionnels, etc.

Cet outil est une passerelle entre la collectivité et ses usagers. Parmi ses nombreuses compétences, la Communauté de communes possède celle du développement touristique pour lequel un site internet est entièrement dédié (www.tourisme-clermontais.fr).

Avec une fréquentation globale de 61 000 visites, ce portail d'accès met en relation les visiteurs et les partenaires de l'Office de Tourisme. Un espace professionnel structuré, une newsletter à destination des partenaires, un agenda des festivités téléchargeable et un contenu traduit en langues étrangères font de ce site une vitrine pour l'ensemble de nos territoires.

Les Newsletters

Les abonnés aux newsletters du Théâtre Le Sillon, de l'Office de Tourisme, de l'Agenda 21 reçoivent de manière périodique, par courrier électronique et la plupart du temps sous formes de brève avec un lien vers un site internet concerné. Un moyen supplémentaire de parfaire sa connaissance du territoire et de ses richesses patrimoniales, sportives et culturelles.

Les pages Facebook

Récemment, Facebook a dépassé le milliard d'utilisateurs. En créant sa page Facebook (www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais), à laquelle s'ajoutent les pages du Réseau jeunes (www.facebook.com/OfficeToursimeClermontais), la Communauté de communes affirme sa volonté de fédérer et de relayer ses informations au plus grand nombre. Etre présent sur les réseaux sociaux crée des liens et des échanges avec les partenaires de la collectivité tout en favorisant la proximité avec le public.



La communication au service de l'Agenda 21

Dans le plan d'action 2012-2020 de son Agenda 21, la Communauté de communes s'engage dans une démarche d'exemplarité afin d'améliorer en permanence ses outils d'information, sa gestion et son fonctionnement éco-responsable.

La dématérialisation des documents de communication est une priorité qui vise à réduire la consommation de papier et les frais d'envoi en valorisant l'utilisation de fichiers informatiques. Une action exemplaire qui agit en faveur du développement durable et contribue au maintien du label Agenda 21 local France obtenu par la Communauté de communes du Clermontais en décembre 2013.

Toute l'actualité de la Communauté de communes du Clermontais sur le site internet www.cc-clermontais.fr

Sur la page www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais

Pour plus d'informations : Service communication de la Communauté de communes du Clermontais.



Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 un samedi sur deux (semaines impaires) : de 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER :

DU LUNDI AU VENDREDI à 9 H 00 Le courrier posté le vendredi après 9 h 00 n'est levé que le lundi

Congés d'été :

<u>l'agence postale sera fermée :</u>

du lundi 6 juillet au mardi 14 juillet inclus

et du samedi 8 Août au dimanche 16 août inclus

<u>Information</u>: L'agence postale de Fontès sera ouverte le matin

Des timbres philathéliques sont de retour dans votre agence postale!

Attention : les stocks sont limités

Tarif prioritaire (20 g) : 0,76 € - timbre à l'unité:

- 70e anniversaire de la libération des camps de concentration
- La croix de guerre 1915-2015

Tarif lettre verte (20g) - le carnet de 10 timbres: 8,80 € dont 2 € reversés à la Croix Rouge

- Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Votre agence postale : un service de proximité

- Vous pouvez retirer vos courriers suivis et colis, mais aussi poster votre courrier et vous approvisionner en timbres ou enveloppes timbrées,... effectuer des opérations de la Banque Postale,... Ces démarches sont courantes pour tous ; nous espérons que vous privilégierez votre agence postale du village pour les réaliser, et ainsi, participer au maintien de son activité.

Bon été à tous Sandrine C.



Le Mot de Stéphanie SOTTO, la Correspondante Midi Libre

Depuis quelques semaines maintenant je suis correspondante locale de presse pour Midi Libre édition Béziers. Accréditée pour recevoir les infos locales et petites annonces vous pouvez à tout moment me communiquer un évènement un renseignement....par le biais de mon adresse mail : midilibre.cabrieres@orange.fr



Le Centre Communal d'Action Sociale



 Comme tous les ans à l'approche de l'été, L'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé) nous fait parvenir une documentation pour attirer votre attention sur les risques liés à la canicule, à la baignade, aux voyages.

La documentation est à votre disposition en Mairie.



Le défibrillateur

Le CCAS envisage depuis quelque temps l'éventualité, pour la commune, de s'équiper d'un défibrillateur. Les investigations effectuées auprès de fournisseurs potentiels nous ont permis de trouver un fournisseur de ce matériel qui initie également à son maniement.

Car à quoi sert un matériel si on ne sait pas comment l'utiliser et à bon escient de surcroît ? Aussi nous cherchons des volontaires parmi vous pour suivre une formation gratuite à propos de laquelle nous vous donnons quelques précisions ci-dessous.

1. ORGANISATION

Vous êtes invités à rejoindre le lieu de formation à Cabrières un quart d'heure avant le début de la session. Les deux moniteurs seront à votre disposition pour vous accueillir.

Chaque stagiaire se verra remettre :

- Un livret de formation et un masque de protection pour le bouche à bouche.
- Une attestation de formation

Le stage alterne les phases d'apprentissages et des mises en situation pratique.

2. DURÉE

La durée du stage est de 3h30.

3. OBJECTIFS

- Identifier les signes annonciateurs et de reconnaissance d'un arrêt cardiaque.
- Alerter rapidement les secours appropriés.
- Etre capable de réagir efficacement lors d'un arrêt cardiaque :
- > réaliser un massage cardiaque et du bouche à bouche
- > mettre en œuvre le défibrillateur

4. PROGRAMME DE FORMATION A L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR

Face à une situation d'accident, le sauveteur doit être capable de :

Reconnaître la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée. De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise. D'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

La victime ne répond pas, elle ne respire pas :

Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur chez l'adulte ;

Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur chez l'enfant ;

Réanimation cardio-pulmonaire et utilisation du défibrillateur chez le nourrisson.

Conditions particulières d'utilisation du défibrillateur

Les inscriptions sont recues en Mairie aux heures d'ouvertures habituelles.



> Pour votre information, voici des numéros de téléphone utiles :

• Le CCAS de CABRIERES (N° identique à celui de la Mairie) : 04 67 96 07 96

• Les infirmières qui interviennent sur la commune :

Madame TROTEL Delphine: 06 61 72 07 59
Madame FORMENT Suzie: 06 16 04 12 22
Madame BOUSQUET Line: 06 80 38 19 02
Madame SOGORB Jacqueline: 06 72 64 65 40

Les associations d'aide à domicile :

ADMR	Christelle LASSALVY	info@fede34.admr.org classalvy@fede34.admr.org	265, Avenue des Etats du Languedoc	34 000	MONTPELLIER	07 86 40 77 90 04 67 20 75 75
ADMR	Madame VANNIER	dermontlherault@fede34.acmr.org	Rue Bara	34 800	CLERMONT L'HÉRAULT	04 67 88 01 04
Le Lien	Véronique ALVAREZ	liensap@orange.fr	14, Rue de la Chartreuse	34 230	ADISSAN	06 73 39 50 12 04 67 25 23 90
Présence verte	Anne GARGANO	anne.garganc@presenceverteservices.fr	44, Avenue Saint-Lazare - CS 59003	34 967	MONTPELLIER	04 99 74 22 44
Présence verte	Sonia TAIEB	contact@presenceverteservices.fr	49, Cours Jean Jaurès	34 120	PEZENAS	04 99 74 37 00
Présence verte	Céline MARQUES	contact@presenceverteservices.fr	49, Cours Jean Jaurès	34 120	FONTES	04 99 74 37 00
Clermont Soleil	PEZET Valérie	clermont.soleil@wanadoo.fr	Résidence Peyrottes - Place Mendès France	34 800	CLERMONT L'HÉRAULT	04 67 44 15 9

- L'agence départementale de la solidarité à Clermont L'Hérault, Place Jean Jaurès où vous trouverez des services tels que l'UTAG (Unité d'Action Gérontologique) et où vous pouvez joindre l'Assistante sociale: Madame ROGER - 04 67 67 41 40
- La Pharmacie de Fontès : 04 67 25 15 64

Un service de proximité, les ordonnances sont à déposer dans la boite aux lettres : « pharmacie des sources » au n° 19 de l'Avenue de Clermont à CABRIERES

Les médicaments sont apportés en retour et laissés chez Marie-Jo (Au p'tit marché) au N° 19

- Les numéros d'urgence :
 - Le 15 (SAMU)
 - Le 18 (POMPIER)
 - Le 112 (POLICE)

Les membres du CCAS.

La Bibliothèque du Bourniou

Si vous fréquentez les rayons des librairies vous savez que l'offre éditoriale est riche, quel que soit le moment de l'année. Pour nous le choix n'est pas toujours facile. Nos achats sont guidés par l'envie de vous faire découvrir de « bons livres ». Aussi sommes-nous à l'écoute des émissions et des commentaires des rubriques spécialisées.

Il y a bien évidement des auteurs connus et attendus :

Marc LEVY avec <u>Elle et lui</u>: 2 personnages principaux, Mia l'actrice et Paul l'écrivain. Si elle a du succès, ce n'est pas le cas de Paul. Mais tous les deux se sentent seuls et un site de rencontre les réunit...

Guillaume MUSSO, dans <u>L'instant présent</u> entraine ses lecteurs comme souvent, dans des univers parallèles, quelque part entre romance et fantastique.

Un ouvrage particulièrement recommandé par la presse littéraire : <u>Check Point</u> de Jean-Christophe RUFIN : avant d'être ambassadeur et membre de l'Académie Française, J-C RUFIN était médecin et humanitaire. Il a vu la guerre de près et constaté ses ravages sur certains jeunes esprits, partis à l'aventure avec l'idéal pour seul bagage. C'est le cas des 5 héros de cet ouvrage, une femme et quatre hommes qui rejoignent les réfugiés d'une mine, empruntant la route défoncée d'une Bosnie en guerre. Un récit haletant.

Dans un autre registre, Daniel PICOULY avec <u>Le cri muet de l'Iguane</u> nous offre un livre drôle et affectueux ; puisant toujours dans la saga familiale, D.PICOULY nous conduit pour une escapade en terre créole, à la rencontre de la « figure » de son grand-père, Jules.

Toujours dans le souci de varier les styles, nous avons choisi <u>Temps glaciaires</u> de Fred VARGAS qui est de retour avec la commissaire Jean-Baptiste ADAMSBERG. L'intrigue est comme souvent saignante et le lecteur qui a bien erré au long des 500 pages en ressort un peu sonné, mais ébloui par tant de maestria.



Autre coup de cœur des libraires, <u>La vie des Elfes</u> de Muriel BARBERY. 9 ans après le succès de <u>L'élégance du hérisson</u>, Muriel BARBERY nous transporte dans le monde de l'enfance, dans l'entre deux guerres, auprès de jeunes filles douées de talents étranges aux yeux de leurs familles adoptives.

Nous avons peu d'auteurs Italiens sur nos rayons et c'est pour cela que nous vous proposons : <u>Toutes nos mères</u> de Margherita GIACOBINO qui conte l'histoire de sa mère, de sa grand-mère et des trois sœurs de cette dernière, à la fin du XIXe siècle, dans les montagnes du Piémont où la misère oblige les hommes à venir vendre leurs bras en France. Sur les étagères, bien d'autres titres parmi lesquels <u>Gil</u> de Célia HOUDART, <u>La vie est facile</u>, ne t'inquiète pas de Agnès MARTIN-LUGAND ou encore <u>Maman a tort</u> de Michel BUSSI

sans oublier les romans du terroir signés Jean ANGLADE, Françoise BOURDIN, ou SIGNOL.

Le 23 Juin c'est à Pierres Vives à Montpellier que nous sommes allées renouveler près de 400 livres (pour adultes et enfants, Romans et Documentaires).

Nous espérons ainsi répondre à vos attentes. Et nous continuons d'être à votre écoute pour demander par la navette ou à la Médiathèque de Clermont les ouvrages que vous ne trouveriez pas.

Nous vous souhaitons un bel été et d'agréables lectures.

Attention aux jours d'ouvertures de l'été :

A compter du 6 Juillet, votre bibliothèque n'est ouverte que le Lundi de 17h à 18h30.

Les bénévoles

LA VIE SCOLAIRE

Le jardin

Le jardin on s'en occupe : on arrose, on désherbe. On a planté des salades, des fèves, des petits pois, des fraises, des pommes de terre et les élèves de maternelle et de CP ont planté dans leur cour des herbes aromatiques comme du basilic, de la menthe, de l'origan...

On a goûté les petits pois, les fraises, les fèves et on a fait une sauce pour les salades.

Je trouve que c'est bien d'avoir un jardin dans l'école. Ça nous apprend à nous occuper des plantes, les goûts et plein d'autres choses encore...



Mathis



Spectacle musical présenté par les élèves de Cabriéres

Depuis janvier, les élèves de Cabrières ont chanté et récupéré plein de choses pour inventer et construire des instruments. Avec ces instruments, ils ont fait un orchestre et ont écrit des compositions. Ils ont aussi fabriqué des costumes et des décors.

Le jeudi 28 mai 2015, ils ont fait un spectacle musical. Martine les a aidés à monter la pièce de musique et aussi les chansons qui s'appellent Laissons la baleine et Monsieur je m'en fous.

Les élèves étaient concentrés et attentifs pour montrer quelque chose de bien aux parents. Les spectateurs étaient impressionnés.





Les rencontres sportives de l'année

La première rencontre a été organisée à Clermont l'Héraut. Il y avait une classe d'Aspiran, de Clermont et de Cabrières .

Les élèves ont rencontré leurs équipiers le matin, ensuite il y avait des ateliers d'athlétisme. Après, ils ont mangé avec toutes les écoles. Et l'après midi ils ont joué au hand-ball, ils ont fait des poules, ceux qui gagnaient leur poule arrivaient en finale. Il y a eu 2 finales .



Pour la deuxième rencontre, les élèves ont retrouvé leur équipe pour faire de la thèque ou du tambourin le matin. Après ils ont mangé comme lors de la dernière rencontre et ils ont fait un tournoi de Balle au capitaine.

Lors de la troisième rencontre, ils ont retrouvé leur équipe au lac du Salagou. Les élèves ont fait un rallye-photo, une course d'orientation où ils trouvaient des balises et du land art après ils ont déjeuné dans la nature.



Les élèves ont aussi participé à une rencontre sportive avec 7 autres écoles. Ils ont joué aux jeux que les autres élèves avaient préparés.

Tout l'école a apprécié de rencontrer d'autres élèves.

Liam

Les activités périscolaires

Pour cette dernière période, les projets se sont poursuivis avec le même enthousiasme pour l'atelier cuisine de Christophe qui a parfois utilisé les ingrédients en direct du jardin école : les enfants ont été alors doublement fiers de leur production.

Les deux autres jours, Rémi et Charlène ont proposé des séances en fonction du contexte. Avec l'arrivée du Printemps les activités ont été orientées le plus souvent possible vers la nature.



Pour terminer la séquence sur l'art, les enfants ont apprécié le Land'Art, réalisant à chaque sortie de superbes chefs-d'œuvre.

Le projet « Papillon » n'a pu être mené à bien comme prévu, le vent et le froid du mois de Mai ont eu raison de ces coléoptères. Toutefois grands et petits ont découvert de jolies collections présentées par Denis MALLET. Ils se sont ensuite appliqués à prendre des photos

d'insectes, et pour finir, avec l'aide de José et Alain, ils ont équipé un Hôtel à insectes.

Les plus petits ont réalisé des cadeaux pour les fêtes des mères et des pères.

Pour préparer l'année prochaine, avec l'aide des bénévoles, parents élus, enseignantes et membres de la commission école de la municipalité ont élaboré le PEDT (projet éducatif du territoire).

Les enfants pourront à nouveau bénéficier d'activités diverses. Mais un constat s'impose : les nouveaux rythmes scolaires, si bénéfiques soient-ils pour la réussite des élèves, ne sont pas totalement satisfaisants surtout pour les plus petits : en effet, à

15h45, la fatigue de la journée se fait ressentir et l'attention est difficile à mobiliser. Après la récréation de 15 minutes qui s'impose, les 45 minutes restantes doivent être bien réfléchies pour que les enfants restent disponibles.

Dans ces conditions, nous tenons à remercier tous les intervenants bénévoles ainsi que Rémi et Charlène dont la tâche est bien souvent délicate.

Mais nous pouvons aussi leur dire que les parents apprécient cet engagement et que les enfants sont toujours contents de venir au périscolaire.

Bonnes vacances à tous.

Françoise POBEL, Responsable des affaires scolaires.





D'ICI ET D'AILLEURS

So, the British people have spoken and a majority Conservative party government has been elected. This came as some suprise as the opinion polls predicted a very close contest between Labour and the Conseravtives and a real possibility of another coalition government. Speculation was abundant but, at 10pm on the night of the election, the exit polls were released which proved to be more accurate. So saying, several politicians didn't credit them, one said he would eat his hat, another his kilt.

Apart from the Conservative result, the other surpise of the night was the Scottish Nationalists. They won 56 of the 59 seats available in Scotland, mainly at the expense of the Labour Party who kept just one Scottish seat. The Conservatives have one and the Lib-Dems the other.

66.1% of the 46,425,386 eligible to vote did so. The Conservatives now have 331 seats - up 24, Labour 232 - down 26, SNP 56 - up 50, Lib-Dems 8 - down 49, UKIP 1 as they had before and the Greens 1 seat, also the same as before.

But the vote share was as follows; Conseravtive 36;9% up 0.8%, Labour 30.4% up 1.5%, UKIP 12.6% - up 9.5%, Lib-Dems 7.9% down 15.2%, SNP 4.7% up 3.1% and Greens 3.8% up 2.8%.

I remind you that the Conservatives are marginally right wing, Labour marginally left, Liberal-Democrats centre-left, Scottish Nationalist marginally left but their objective is independence for Scotland, the Greens = les Verts, and UKIP is the United Kingdom Independence Party who wants Britain to leave the E.U..

Three party leaders resigned, Ed Miliband, Labour, Nick Clegg, Lib-Dems who are reduced to 8 seats from 57 and Nigel Farage, UKIP. He did so as promised having failed to win the seat of Thanet South but later was persuaded to stay on.

The Greens and UKIP are complaining about the voting system, first past the post, in that they had respectively 12.6% and 3.8% but only got 1 seat each, but the SNP has 56 seats with 4.7%. However, there was a referendum 4 years ago and the result was not to change the system. The biggest constituency in terms of population is the Isle of Wight with 110,924 in 2010, and the smallest is in Scotland with 21,837. Each constituency has its Member of Parliament, all with equal voting rights.

There are 191 women Members of Parliament, up from 147, one is just 20 years old, and the number of Black and Minority Ethnic MPs has doubled to 38.

We shall now see how the Conservatives govern the country without the Liberal-Democrats. Mr Cameron has of course promised a referundum as whether or not the U.K. should remain a member of the European Union by 2017.



Other news -2^{nd} May 2015 - woman gives birth to a girl in Paddington

Charlotte, after her grandad, Elizabeth, after her great grandma, Diana, after her granny (who died in Paris on the 31st August 1997), WINDSOR..4th in line for the throne

Donc, les Britanniques ont parlé et un gouvernement majoritaire du parti conservateur a été élu. Ce fut une certaine surprise car les sondages prédisaient un score très étroit entre les travaillistes et les conservateurs et une réelle possibilité d'un autre gouvernement de coalition. La spéculation était abondante, mais, à 22 heures, la nuit de l'élection, les sondages furent publiés et s'avérèrent être plus précis. Ce disant, plusieurs politiciens ne les croyaient pas, l'un disait qu'il mangerait son chapeau, l'autre son kilt.

Mis à part le résultat conservateur, l'autre surprise de la nuit fut les nationalistes écossais. Ils ont remporté 56 des 59 sièges disponibles en Écosse, principalement aux dépens du Parti travailliste qui n'a gardé qu'un seul siège écossais. Les conservateurs en ont un et les Lib-Dems l'autre.

66,1% des 4,6425,386 inscrits ont voté. Les conservateurs ont maintenant 331 sièges - en hausse de 24, Labour 232 - moins 26, SNP 56 - en hausse de 50, Lib-Dems 8 - moins 49, UKIP 1 comme avant et les Verts 1 siège, également le même que précédemment.

Mais la part de vote est le suivant; Conservateur 36, 9% en hausse de 0,8%, Travaillistes 30,4% en hausse de 1,5%, l'UKIP 12,6% - en hausse de 9,5%, Lib Dems-7,9% en baisse de 15,2%, SNP 4,7% en hausse de 3,1% et les Verts 3,8% en hausse de 2,8%.

Je vous rappelle que les conservateurs sont légèrement aile droite, Labour légèrement à gauche, les Libéraux-Démocrates de centre-gauche, nationalistes écossais légèrement à gauche, mais leur objectif est l'indépendance de l'Écosse, les Greens = les Verts, et UKIP est le Parti de l'Indépendance Royaume-Uni qui veulent que la Grande-Bretagne quitte l'UE.

Trois chefs de partis ont démissionné, Ed Miliband, Labour, Nick Clegg, Lib Dems - qui en sont réduits à 8 places au lieu de 57 avant, et Nigel Farage, UKIP. Il l'a fait comme promis après l'échec pour remporter le siège de Thanet Sud, mais plus tard on l'a convaincu de rester.

Les Verts et UKIP se plaignent du système de vote, uninominal, en ce qu'ils avaient respectivement 12,6% et 3,8% mais ont seulement obtenu 1 siège chacun, mais le SNP a 56 sièges avec 4,7%. Cependant, il y avait un référendum il y a 4 ans et le résultat a été de ne pas changer le système. La plus grand circonscription en termes de population est l'île de Wight avec 110 924 habitants en 2010, et la plus petite est en Écosse avec 21,837. Chaque circonscription a son député, le tout avec droits de vote égaux.

Il y a 191 femmes membres du Parlement, contre 147, une n'a que 20 ans, et le nombre de députés noirs et des minorités ethniques a doublé à 38.

Nous allons maintenant voir comment les conservateurs vont gouverner le pays sans les Libéraux-Démocrates. M. Cameron a bien sûr promis un référendum pour décider du maintien du Royaume-Uni en tant que membre de l'Union européenne d'ici 2017.



Une autre nouvelle – le 2 mai 2015 - une femme a accouché d'une fille à Paddington

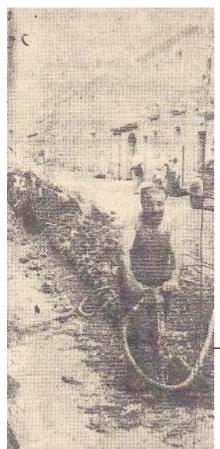
Charlotte, pour son papy, Elizabeth, pour son arrière grand-mère, Diana, pour sa mamy (mort à Paris le 31 août 1997), WINDSOR.. Quatrième dans la lignée pour la couronne britannique

Phil BANNISTER (also born in Paddington - également né à Paddington)

CABRI 'HIER

L'eau (épisode 2) BOUTOURI

L'eau est depuis toujours une préoccupation pour Cabrières et pour les différents maires qui se sont succédés. Les derniers mois que nous venons de vivre en sont bien l'exemple.



Coupure midi libre 1951

Nous sommes en 1935, et Cabrières, comme bien d'autres villages, pense à s'équiper d'un réseau d'eau à domicile. Le conseil municipal sous la présidence du maire Gustave SAUDADIER, charge le 4 Juin 1935 Monsieur AUDOUX, architecte à Béziers, du projet d'adduction d'eau. La source qui alimente les fontaines en particulier l'été est insuffisante. De plus les quartiers hauts ne sont pas alimentés. Le 22 Août 1936 il est fait appel au génie rural pour l'exécution gratuite de l'étude. Il est envisagé de capter les sources de BOUTOURI et de DIEUDONNE et de réaliser réseau et bassin afin d'alimenter le village.

Le 08 Mai 1937 une demande de subvention est faite afin de réaliser ce projet.

Le dossier prend enfin forme en Décembre 1940. Le 7 et le 23 le conseil municipal approuve le projet d'adduction d'eau pour un montant estimé de 1 312 200 F. Il est demandé la reconnaissance d'utilité publique afin d'accélérer les travaux. Mais la guerre est là et tout cela restera dans les tiroirs.

Suite à son élection en mai 1945, Clovis DEJEAN Maire décide de relancer le projet. Mais il faudra attendre le 3 mars 1948 sous la présidence de Pierre GOUZIN Maire pour que le conseil puisse délibérer sur une première tranche, estimée à 8 070 000 F. Quelques mois plus tard en Juin 1948 la famille MISERMONT cédera gratuitement avec un droit à l'eau la source.



En Août 1949 les plans sont enfin validés par le ministère de l'agriculture. Le 3 mars 1950 les premiers coups de pioches retentissent. Le terrassement est confié à l'entreprise FERRIERE du Vigan et les ouvrages d'art à la société BEDOUCE de Toulouse. En moins de deux ans l'alimentation du village est réalisée. De nombreux Cabrièrois seront embauchés pour les travaux de terrassement. C'est le 10 Juillet 1952 que les travaux seront définitivement réceptionnés.

Le bilan est impressionnant. L'investissement est énorme pour notre village. Le coût total atteint la somme de 14 170 910 F, plus de 10 fois ce qui avait été prévu avant guerre. Il faut savoir qu'en 1948 le budget de la commune de Cabrières était de 2 277 792 F, quand le salaire moyen mensuel net d'un ouvrier agricole était de 235 F.

Le projet sera financé par des subventions (3 593 410 F), par des emprunts remboursés en partie par l'état (8 285 000 F) et par les prêts de 26 Cabrièrois (2 292 500 F).

Comme le relatera à cette occasion un article du Midi Libre: « A Cabrières, l'eau coule désormais à flots et redonne vie à la localité ».

C'était en 1952, la suite nous prouvera que ce ne sera pas toujours suffisant.

TRINQUIER Philippe

EN MEMOIRE DES COMBATTANTS DE 1914 - 1918

Les combats continuent sur tous les fronts et 6 nouveaux Cabrièrois (voir liste jointe) sont partis rejoindre les 65 qui sont encore au combat.

13/04/1915	DEJEAN PIERRE
16/04/1915	DOLQUES JUSTIN
18/04/1915	CRISTOL MICHEL
23/04/1915	GAZAGNES PIERRE
10/05/1915	NORMAND CHARLES
07/06/1915	MALAFOSSE CLEMENT FIRMIN

Un nouveau prisonnier est à déplorer :

Allies Victorien, du 24.05.1915 au 16.01.1919 à **Cassel** (Kassel) : Camp de prisonniers, situé dans la région de Hesse-Nassau, au Sud de Hanovre.

Ils sont déjà nombreux à être blessés :

Déjean Henri a pris une balle dans un poumon, Vic Antonin est blessé à la jambe par un éclat d'obus, Allies Victorien a reçu une balle dans la main, Belliol Léonce est blessé à la tête, Vallat Edmond à l'épaule gauche, mais aussi Cros Louis.

A Cabrières la vie essaie de continuer sans les hommes. Ce sont aux femmes et aux plus anciens que revient la lourde charge des travaux dans les vignes. Au conseil municipal aussi la mobilisation a de lourdes conséquences.

L'adjoint Farran Emile a été mobilisé le 18 mars 1915, le maire Saudadier Gustave le 29.03.1915. Sont aussi déjà mobilisés : Louvet Léon, Bonnet Alfred, Saudadier Pierre, Vallat Edmond, Resseguier Elysée, Fabreguettes Léon.

Le 26 mars les conseillers restants ont dû procéder à l'élection du maire et de l'adjoint. C'est Dolques Abel qui hérite des fonctions de maire, et Gauthier Fulcrand, de celles d'adjoint, accompagnés des 2 conseillers restants : Sauvage Dieudonné et Ricard Jacques rejoints en juin 1915, par Bonnet Alfred qui est démobilisé, pour des raisons de santé.

Lors du conseil municipal du 26 juin, le maire, Dolques Abel, fait savoir que le fossoyeur municipal est décédé. Que tous les hommes valides ont été mobilisés. Il est alors décidé de confier cette fonction, pendant toute la durée de la guerre, au sujet espagnol Joachim Martinez domicilié à Cabrières.

FABRE Joseph



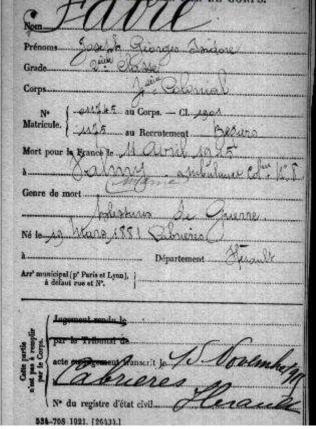
Fabre Joseph, <u>Georges</u> 34 ans, viticulteur, vit au Grand Chemin avec son épouse

Valentine, ainsi que ses parents Jean et Louise. Il laissera deux orphelins Yvette, née en 1912, épse Reboul Laurent et Albert, né en 1914, qu'il ne connaitra pas. Participant à la bataille d'Argonne, il décèdera dans l'ambulance près de Valmy des suites de ses blessures. Tout comme son frère décédé 7 mois auparavant, il ne reverra jamais Cabrières. Sa tombe est peut-être la N°8733 au nom de Fabre Joseph, de la nécropole nationale Le

Pont de Marson à Minaucourt-le-Mesnil-lès -Hurlus οù ont été regroupés divers corps dont ceux du cimetière de Valmy. Il lui sera attribué la croix de querre avec étoile de bronze pour son courage et son dévouement le 11 avril 1915 à



Beauséjour, qui le conduiront à une mort glorieuse.



918

Bié Baptiste, <u>Armand</u> perdra la vie au combat au lieu dit Bois haut sur la commune de

Saint Rémi de Calonne le jour de ses 36 ans. Ce lieu est sur la crête des Eparges, au sudest de Verdun, en bordure des Hauts-de-Meuse. Il est un des observatoires les plus avancés dans la plaine de la Woëvre. Sa dépouille repose peut-être à la nécropole nationale de Saint Rémi de Calonne (203 tombes) parmi les 117 non identifiées.

Son nom est aussi inscrit sur le monument de Villeneuve les Maguelonne où il vivait avant la guerre. Il y était ouvrier agricole. Après guerre son épouse et ses enfants rejoindront Cabrières. Son fils Germain fut une figure du village au milieu du 20e siècle.



TRINQUIER Philippe

BIE Armand

Nom-	Bie Remplik par le corps.
Prénor	
Grade.	2' dasse
Corps	208: Rig d'Infanterie
	1877 - 1890
Matrie	ule. 1879 au Corps. — Cl. 1899 1185 au Recrutement de Montpelle
	- A. de an Recrutement de Tijevaperise
	our la France le Sif Assail 1915
	a sal e m
The letters were	ALOSA TOAM (SIJESIAL)
	Dois Hant (Mense)
	de mort Cul a l'ennemi
Genre	te mort. Cut a l'esmansi
Genre	te mort. Cut a l'esmansi
Genre	te mort. Cut a l'esmansi
Genre Né le.	de mort Cue a L'ennemi 24 aquil 1970 Uneugelo grodon, Departement Hirault
Genre Ná le.	te mort. Cut a l'esmansi
Genre Ná le.	de mort Cale a L'emmani 24 Ogist 1870 Uneugelo Mandon Departement Hirault nicipality Parties Livers, 1
Genre Ná le.	de mort Call a L'emmens 24 Agril 1849 Unes gels Magding Département Hérault nécipalise Paris de Espan,
Genre Ná le.	de mort. Call a L'emmanni 24 Ogist 1870 Unite felo Assoline, Département Hériault, nicipal (p. Paris et Espan).
Genre Ná le.	de mort. Call. a L'emmani. 24 Ogist 1810 Unite felo Assolve. Département Hirasil. picipal (p' Paris et Espan). défaut rue et N. Jugoment readu lo par le Tribunai de
Genre Ná le.	de mort. Call a L'emmanni 24 Ogist 1870 Unite felo Assoline, Département Hériault, nicipal (p. Paris et Espan).



Groupement images du Salagou

Exposition: Frantz Adam «Ce que j'ai vu de la Grande Guerre»*



La Première Guerre mondiale fut le premier conflit à être massivement photographié. À côté des images officielles et des clichés des reporters de presse, ce sont les photographies des amateurs qui vont faire émerger une nouvelle culture visuelle de la guerre. Médecin combattant sur les principaux théâtres d'opération, Frantz Adam, d'origine alsacienne, se révèle l'un des plus singuliers et talentueux d'entre eux. Il nous a léqué un fonds d'une exceptionnelle richesse pour voir « la Grande Guerre ».

Il aura fallu un siècle pour que ses prises de vues, la plupart inédites, soient enfin rassemblées à l'initiative de l'Agence France-Presse pour être présentées dans un ouvrage Ce que j'ai vu de la Grande Guerre. aux éditions La Découverte, avec le label de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. Regarder la guerre, la montrer sans la maquiller, c'est à quoi s'attache pendant quatre ans Adam avec son appareil portable, un Kodak Vest pocket, quand il ne secourt pas les innombrables victimes de son régiment, le 23e R.I. Il circule en permanence des tranchées à l'arrière-front, donnant à voir les destructions et les souffrances d'un monde en guerre et les images fugaces mais prégnantes de la camaraderie humaine : Vosges en 1915, Somme et Verdun en 1916, Chemin des Dames en 1917, libération de la Belgique, entrée en Alsace...

Patriote proclamé, humaniste revendiqué, Frantz Adam (1886-1968) est psychiatre de formation. Son regard sur la guerre est empreint d'empathie avec ses camarades ainsi qu'à l'égard des soldats alliés et des prisonniers ennemis. Les Allemands n'apparaissent jamais, dans son objectif, comme des trophées de guerre. Après sa démobilisation, il entre à l'hôpital psychiatrique de Rouffach en Alsace, où il fera toute sa carrière, et devient un aliéniste réputé.

Les photographes amateurs au front, pionniers du « journalisme participatif »?

Des combattants qui font des photos, des reporters de presse qui deviennent des photographes officiels, ou l'inverse : pendant la Grande Guerre, la confusion des genres va battre son plein, comme jamais auparavant. C'est un creuset où s'expérimentent de nouveaux codes de représentation de la guerre. Son aspect le plus novateur, qui fait étonnamment écho à la révolution médiatique actuelle, est l'importance prise dans le conflit par la photographie amateur. La production considérable des clichés publiés à l'époque montre que le phénomène n'a pu être endigué. Un magazine, « Le Miroir », créé peu avant la guerre, propose dès août 1914 à ses lecteurs, en fait aux soldats, de payer « n'importe quel prix les documents photographiques relatifs à la guerre, présentant un intérêt particulier ». D'autres magazines suivront l'exemple. La promesse du « choc des photos » est au rendez-vous. Leur qualité se mesure à l'émotion qu'elles peuvent susciter, aux transgressions violentes que le lecteur peut accepter. Nous retrouvons ici, sans tomber dans le risque de l'anachronisme, l'utopie du journalisme participatif revisité dans un autre temps historique de la culture visuelle, le nôtre, avec ses nouveaux outils, comme les « smartphones ».

*images en 1024 72dpi et texte PDF en PJ, disponibles en plus haute résolution sur demande

Date: du 27/06/2015 au 15/11/2015

Lieu: "Galerie Photo des Schistes", Caveau des Vignerons de Cabrières, route de Fontès,

34800 Cabrières, tél: 04-67-88-91-60

Horaires: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de

15h à 18h (fermé le 1er mai)

Renseignements sur les expositions: 06-14-27-62-94 Le Président Joël Picard

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Foyer rural de l'Estabel



Cette année, à cause du mauvais temps, nous avons dû annuler notre «<u>Bissounade</u>» (randonnée libre avec repas servi sur Vissou), programmée le <u>Dimanche 26 Avril</u>, mais ce n'est que partie remise et on croise les doigts en comptant sur le beau temps l'année prochaine.

Notre manifestation suivante a été la <u>fête du Feu de Saint Jean</u>, qui a eu lieu <u>Samedi 20 Juin</u> sur le stade municipal de Cabrières. A cette occasion, les « <u>étranges musiciens de Myster Jack</u> » ont animé la soirée. Au menu, nous avons opté pour la simplicité en repartant sur une formule plus traditionnelle, le sandwich saucisse ... Avec bien sûr son verre de vin (ou de jus de raisin) offert!





<u>L'Atelier Cuisine</u> du 29 Mars a ravi les participantes qui ont découvert la cuisine indienne en confectionnant des nans, des chapatis, du poulet tandori et du poulet garan massala...

<u>L'Atelier Cirque</u>. Devant le succès remporté l'été dernier nous avons proposé à nouveau cette activité du 13 au 15 Avril pour les enfants. Elle a réuni 12 participants, répartis en 2 groupes d'âge.

Les enfants étaient ravis et les parents sont venus le dernier jour admirer leurs prouesses.





Les Thés Fumants, débats citoyens

Le lundi 13 Avril, Robert Martin, chroniqueur à Radio Pays d'Hérault a animé le débat sur la liberté de la presse en soulignant les problèmes que rencontre la presse aujourd'hui. Il a évoqué son métier de journaliste qu'il considère comme un engagement militant.

Le lundi 18 Mai, Denis Mallet a emmené les participants dans une balade poétique et philosophique à travers le paysage méditerranéen avec des récits et un très beau diaporama.



Le Thé Fumant du lundi 9 Juin a été animé par l'Association Nature et Progrès sur l'agriculture biologique.

Rappelons que le foyer rural propose tout au long de l'année :

Des activités hebdomadaires avec :

Le yoga, le mardi de 18H30 à 19H30 à la maison des associations.

<u>La gym pour adultes</u>, le jeudi de 18H30 à 19H30 à la maison des associations, animée par Nathalie Lemaire.

Des <u>ateliers cuisine</u>, animés par Christophe Salles à la salle des fêtes tout au long de l'année.

Des <u>sorties VTT</u> organisées par Jean Nayrac et annoncées par voie d'affichage certains dimanches de l'année.

L'amicale des cheveux blancs

Amicale des cheveux blancs

Voici le programme à venir pour les prochains mois.

Le 2 Juin, sortie d'une journée en car, visite de différents sites avec le petit train du Larzac. Repas et animations diverses.

Le 8 Septembre, « au pays des bisons et chevaux ». Les détails de la journée vous seront fournis lors de nos rencontres.

Il reste à définir la date exacte de la visite programmée en Juin au Jardin d'Adrien, nous vous informerons aussitôt.

Notre repas annuel au Restaurant « Le Sanglier » a eu beaucoup de succès, l'animation musicale de notre amie accordéoniste a ravi l'assistance, nos amis de Fontès, Tressan, Nébian étaient nombreux.

Les après-midi « loisirs » du 3^{ème} Jeudi du mois et promenade autour de Cabrières le Lundi après-midi se poursuivent jusqu'à fin Juin.

Nous espérons vous trouver nombreux aux prochains rendez-vous. Bien à vous – à très bientôt.

Le bureau

<u>Les Parents d'Elèves de l'Ecole de</u> CABRIERES



Voici, les dernières nouvelles de notre Association de Parents d'élèves (A.P.E).



Nous avons organisé le carnaval de l'école vendredi 27 Mars. Cette année c'était déguisement libre pour chacun ; quelques parents ont joué le jeu! Nous avons fait notre circuit à travers les ruelles de Cabrières puis notre tour s'est terminé place de la Laïcité par un apéritif dînatoire « à la bonne franquette ».

Vendredi 10 Avril s'est déroulée la traditionnelle vente de crêpes devant le parvis de la Mairie. Plus d'une centaine de crêpes ont été vendues ce qui a rapporté 76€ à l'A.P.E. Nous remercions encore une fois tous les parents pour leur contribution à la fabrication des crêpes et parfois même à leurs achats! Nous pensons vivement renouveler cette vente l'année prochaine.

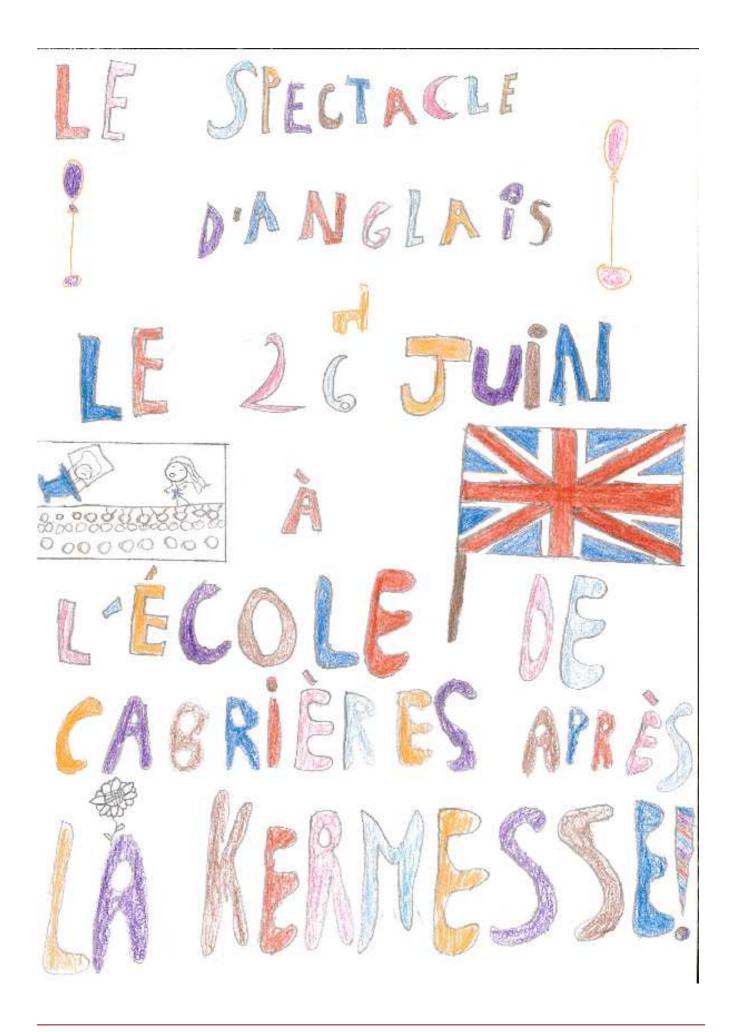
Autre action au bénéfice de l'A.P.E : nous avons participé au 30 ans du syndicat de défense de l'A.O.C de la cave coopérative de Cabrières samedi 23 Mai. Pour cela, nous avons proposé une vente de crêpes, de gâteaux, confectionnés par les parents et du café. Une journée de mobilisation pour l'équipe de bénévoles!

Cette belle journée nous a rapporté 204 €.



La kermesse de l'école est prévue le Vendredi 26 Juin. Elle débutera dans l'après-midi par des jeux d'adresse, de réflexion, suivie d'un goûter pour les enfants. Puis, un apéritif et le repas (macaronade + tarte + café) se déroulera sur la Place de la Laïcité pour des questions de législation. Les inscriptions se font à la poste, à l'épicerie jusqu'au mardi 23 Juin inclus. Cette journée sera animée par Prom'Ambiance.

L'A.P.E. renouvelle sa sortie famille Elle se fera le 4 ou 5 Juillet à la base nautique de Lunas avec pique-nique tiré du sac. Cette journée ludique permettra aux familles de clôturer l'année avant les grandes vacances. L'A.P.E contribuera en partie aux frais d'entrée pour les enfants scolarisés à l'école.



Le Comité des Fêtes



Détail des journées de la fête locale de Cabrières:

Vendredi 3 juillet : Bal avec une sono

Samedi 4 juillet :

Les olympiades de Cabrières sont prévues dans l'après-midi au stade municipal. Bal avec l'orchestre FRANCK M à partir de 22h00.

Dimanche 5 juillet :

Tour de ville avec les musiciens de Cabrières à partir de 16h00, au départ des Crozes. Repas avec le restaurant LE SANGLIER, le plat principal est une paella.

Bal avec l'orchestre LES BORYS à partir de 22h00.

La fête locale de Cabrières sera comme chaque année sur la place du village.

Le comité des fêtes de Cabrières compte sur votre présence en très grand nombre et vous remercie par avance.

> Bon été et bonnes vacances à tous. Le Président GABRIEL Cédric

SALUTARI CABRIEROIS!

Au XIII° siècle AV-JC est fondée la Grèce antique. C'est au cours de cette période que les premiers Jeux Olympiques sont créés. Ces épreuves rendent hommage au plus grand des dieux régnant au mont Olympe dans la mythologie grecque, Zeus. Les jeux sont un véritable affrontement entre les cités de l'archipel . Face à la puissance latine, la Grèce antique devient Grèce romaine, mais la tradition des jeux continue de perdurer avec la nouvelle civilisation.

A l'ère du ll ème millénaire, dans un petit village de l'ancienne cité Narbonnaise, Cabrières, le peuple fête également son protecteur, qui règne depuis le mont Vissou, le bon Zestabelus. Au cours de diverses épreuves, les différentes cités antiques telles que Cabri-centre, Cabri-nord, Cabri-plage ... s'affrontent pour obtenir le titre de champion olympique des 1 eres Olympiades Cabriéroises.

Participe toi aussi citoyen cabriérois pour tenter de faire gagner ta cité. Avec 3 ou 4 participants par équipe, des épreuves riches en cardio, rires et surprises t'attendent. RDV à 17h30 au Cabri-Stadium afin de conduire ton équipe à la victoire ! S'inscrire si possible, sans réveiller Mercure ,à la Poste où Sandrinis t'accueillera.

A bientôt cabriérois!

ESC34 - Football



La saison s'achève à l'Entente Sportive Cœur Hérault qui tiendra son assemblée générale le **samedi 13 juin** à 18h à la salle Brel de Péret, avant la traditionnelle soirée organisée dans la foulée à l'espace du Peyral. L'occasion de dresser les différents bilans sportifs et financiers d'un club qui fête ses 20 ans, Fontès et Péret décidaient alors de se rejoindre pour créer le Trait d'Union Péret/Fontès. Depuis l'association s'est structurée, a bien grandi avec les arrivées de Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Nizas et Adissan dans le projet pour devenir l'ESC34. L'occasion aussi de découvrir le nouvel organigramme pour la saison 2015-2016, et de bénéficier d'un tarif préférentiel pour la saison prochaine pour les gens présents. Cette saison, le club comptait plus de 200 licenciés et des équipes U6, U7, U8, U9, U10, U11, U13, U15 et U17 ainsi que deux équipes seniors et un groupe vétérans. Au niveau des résultats, on notera la 4^e place des seniors en 1^{ère} Division, la 1^{ère} des U13 en 2^e Division et un groupe U11 qui évoluait encore au Niveau 1, soit le plus haut niveau Départemental.



Infos et contacts: esc34.footeo.com

La saison s'est achevée par différents tournois, la journée conviviale « Tournoi Dauteribes » du 1er mai et le challenge « Souvenir José Villanueva » le 8 mai. Une sortie les 30 et 31 mai a permis à une cinquantaine de jeunes joueurs de partir deux jours complets au centre UCPA de Saint-Cyprien pour découvrir le football diversifié avant un repos bien mérité. Le mois de mai a permis aussi de préparer les différents groupes de la saison prochaine avant des vacances bien méritées, sauf pour le Comité Directeur qui doit maintenant travailler pour tout caler avant l'assemblée générale, puis préparer un nouvel exercice pour un club bien installé dans le paysage footballistique départemental désormais.



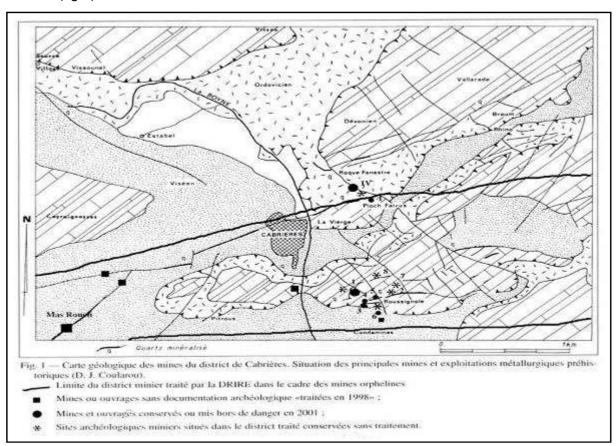


5° épisode: En 1996, les mines de cuivre de Cabrières devinrent orphelines ! ...

Première mi-temps

* La contrainte administrative :

A partir d'un accident dramatique, l'Etat décida de mettre en sécurité (de rendre inaccessibles et hors d'état de nuire) toutes les mines françaises dont l'arrêt d'exploitation n'avait entrainé aucun acte d'annulation (fig.1).



Ce programme, dit « traitement des mines orphelines » fût mis en œuvre à Cabrières par la DRIRE-L.R. (aujourd'hui DREAL) en application de la loi du 15 Juillet 1994. Une étude du périmètre concerné (fig.2) et la localisation des mines devant être « traitées » fut confiée au B.R.G.M : mines de Pioch-Farrus, La Roussignole-ouest, Mas-Rouch Autimergues. Toutes auraient dû disparaître sans tenir compte de leur intérêt archéologique et patrimonial. Seules, les mines extérieures à la concession (Ballarade, Pioch-Farrus IV, La Roussignole-est, Mougno), auraient pu être épargnées.

- * Les principales étapes de l'opération sauvegarde :
- Le chargé de mission du BRGM, délégué pour retrouver les mines à traiter dans la broussaille cabrièroise, n'avait aucune connaissance des lieux. Aussi accepta-il notre guidage. Cela nous permit d'avoir en contrepartie accès à la totalité du dossier.
- Le contact avec la DRIRE fut plus compliqué. Une invitation au Colloque que nous organisions en 1997 permit de débloquer la situation. La DRIRE, après 2 mois d'intenses réflexions, par lettre du 27/1/97, nous signifia que l'excursion « aux (et pas dans) les mines de Cabrières, « engageait la responsabilité de l'organisateur au point de vue pénal et civil ». Par contre « la mise en sécurité devait avoir lieu en toute concertation avec les divers intérêts de toute les parties ». Le contact était donc désiré.

- En réponse, un rendez-vous sur le terrain associant DRIRE, DIREN (qui avait intégré Pioch-Farrus au périmètre du Pic de Vissou) DRAC (qui avait autorisé la fouille de deux des mines devant être détruites) aux membres de l'A.C.A.C. Cette réunion inoubliable dressa les tutelles les unes contre les autres pour notre plus grand bonheur.
- Mais, il fallut avancer. En 1997, pratiquant la technique de la terre brûlée, trois mines ne présentant pas ou peu d'intérêt archéologique (Mas Rouch, Autimergues, La Roussignole 4) fûrent détruites. Fin de la première mi-temps.

Référence: BRGM (Mars 1967).- Concession de Cabrières, Hérault (cuivre). Avant projet sommaire pour travaux sécuritaires, Ministère de l'Industrie de la Poste et des Télécommunications, 64 p.





étarial Général et Sous-Soi

ALES, te 24 JANY. 133/

NOTE SUR LA CONCESSION DE CABRIERES (CUIVRE - HERAULT)

1') La concession de mines de cuivre de CABRIERES (Hérault) a été instituée par Décret Impérial du 15 septembre 1862 au profit de Monsieur Joseph JAVAL et Madame Julie JAVAL. Elle a été acquise en 1879 par Monsieur Joseph HINSTIN puis transférée en 1900, au décès de ce dernier, à son fils Edouard HINSTIN.
Aucun acte administratif ne l'ayant annulée, cette concession a, encore à ce jour, une existence légale, bien qu'aucune activité minière n'y soit conduite depuis au moins 1928 selon les éléments archivés à la DRIRE.

- 2°) Le Code Minier et les différents textes qui s'y rattachent sont donc applicables. Il en est ainsi notamment de ceux qui traitent de la sécurité des personnes et des biens et de l'accès aux travaux miniers réservé aux personnes autorisées par l'exploitant et aux agents de l'autorité administrative chargée de la police des mines.
- 3°) L'annulation de cette concession est une des missions assignées à la DRIRE par le Ministère chargé des mines. Elle ne peut intervenir qu'après la mise en sécurité du site. Cette dernière nécessite, après un examen détaillé, la mise en ocuvre de mesures particulières qui, pour l'essemitel, conduisent à interdire de manière efficace et durable l'accès aux travaux souterrains. Dans certains cas, le remblayage des zones exploitées peut être réalisé.
- 4") Dans ce contexte, l'utilisation de zones d'anciens travaux miniers ou d'installations minières à des fins non prévues par le Code Minier n'est pas exclue, sous la responsabilité des nouveaux utilisateurs.

nouveaux utilisateurs.

Elle ne peut cependant avoir lieu tant que s'exerce la police des mines, c'est à dire tant que la concession a une existence légale. L'activité nouvelle pratiquée après extinction de cette police se doit de respecter, outre less droits du propriétaire de la surface, les lois et règlements qui lui sont propres notamment en matière de sécurité du public.

Les mesures particulières évoquées au point 3 tiennent compte, le cas échéant, de l'autilisation pouvelle apris surface.

l'utilisation nouvelle envisagée.

Le Technicies Supérieur de l'Industrie et des Mines

AYGON

A Suivre.....

6° épisode: En 1996, les mines de cuivre de Cabrières devinrent orphelines ! Seconde mi-temps

La carrière romaine, et son balcon préhistorique, inconnue jusque là des dossiers de la DRIRE, longue de 11 m, large de 4,5m sans compter les 2,5 m du balcon, pour 6m de profondeur, présentait un réel danger. Cette excavation liée pour les 2/3 à nos travaux, se prolonge en outre par une grande cavité minière romaine, dont un puits descend, noyé d'eau à une quinzaine de mètres de profondeur.

Ambert., Beaumes et Houles (2001) .- Le Patrimoine minier du district de Cabrières (Hérault) confronté au traitement des mines orphelines par la DRIRE L-R.. Solutions conservatoires réalisées. Archéologie en Languedoc, n° 24, p. 51-71.

Gairaud et conseil municipal de Cabrières (2000, 22/3).- Concession minière orpheline, prise en charge du patrimoine archéologique, mesures des protections physiques des gisements, délibération du Conseil Municipal de la Commune de Cabrières, 2 p.

Galant (1999) .- Prise en charge du patrimoine archéologique en préalable des travaux sécuritaires : mesures de protections physiques des gisements. Département de l'Hérault, commune de Cabrières, concession minière orpheline, DRAC Languedoc-Roussillon, Service de l'Archéologie, 12 p., 10 figs.

Cercle Occitan "LOS VISSONÈLS"



TOPONIMIA O LOS NOMS DE LUÒCS...

« la Font de Laoussèl »

Aquela Font comunala se trapa sus la rota de Neffiès, dins un virador, avant la campanha de « La Roqueta ».

D'aprèp un ancian de Cabrièras, lo nom de « Laoussel » vendriá del nom d'ostral de son proprietari...

Lo Cercle Occitant, « Los Vissonèls »

TOPONYMIE OU LES NOMS DE LIEUX...

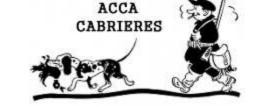


« La Fontaine de Laoussel »

Cette Fontaine communale se trouve sur la route de Neffiès, dans un virage, avant la campagne de « La Rouquette ». D'après un ancien de Cabrières, le nom de Laoussel viendrait du nom de son propriétaire...

Le cercle Occitan, « Les Vissounels »

<u>Association Communale</u> <u>de Chasse Agréée</u>



La saison de chasse 2015/2016 va démarrer.

Des battues de sanglier seront organisées pour limiter les dégâts dans les champs de blé (Boutouri) et autour des vignes sur la commune. La première aura lieu le dimanche 14 juin 2015, les autres dates vous seront communiquées par affichage.

Dates d'ouverture	Gibiers	Date de fermeture
01/06/2015	Sangliers	28/02/2016
13/09/2015	Faisans- Lapins	31/01/2016
	Lièvres	25/12/2015
04/10/2015	Perdreaux	22/11/2015
selon date fin de vendanges		

Les lâchers de gibiers seront :

- avant l'ouverture des garrigues
- (Le Cadenas, Mougno, plateau de l'Estabel, La Mouchasse)
- avant l'ouverture des vignes
- (Escourbio, Les Moulins, Le plateau de l'Estabel, Les Pitrous, Les Lauzes, les Condamines)
- le 18/10/2015 et le 01/11/2015

Distribution des cartes:

le vendredi 7 et le samedi 8 août le vendredi 11 et samedi 12 septembre au local de la chasse à 18 h 00

Les personnes n'ayant pas pris les cartes à cette date payeront 10 € supplémentaires. Il n'y aura pas de distribution avant l'ouverture des vignes.

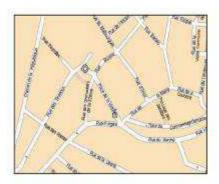
Bonne saison de chasse à tous . Merci de bien respecter les dates d'ouverture et de fermeture. L'A.C.C.A. est sous surveillance des gardes agréés sur la commune.

Le Président, Elie Fons

LA VIE ECONOMIQUE

Associations d'aide à domicile

CLERMONT SOLEIL est une association Loi 1901 d'aide et de maintien a domicile, fondée en 1977, titulaire de l'agrément de qualité (2/34/LAN/262)



Résidence Peyrottes - Place Mendès-France - 34800 CLERMONT L'HÉRAULT Tél : 04 67 44 15 96 / Fax : 04 67 44 87 76 clermont.soleil@wanadoo.fr







SUCTION CREDIT



Résidence Peyrottes - Place Mendès-France - 34800 CLERMONT L'HERAULT Tél : 04 67 44 15 96 / Fax : 04 67 44 87 76 clermont.soleil@wanadoo.fr



LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Pour les personnes les plus fragilisées : Personnes agées, handicapées ou dépendantes

- ENTRETIEN DU LIEU DE VIE
- * ENTRETIEN DU LINGE
- · Courses
- PRÉPARATION ET ÁIDE À LA PRISE DES REPAS
- PORTAGE DE REPAS PAR UN PRESTATAIRE AGRÉÉ
- COMPAGNIE

- AIDE À LA TOILETTE ET À L'HABILLAGE
- GARDE DE NUIT
- ACCOMPAGNEMENT ET SORTIES
- AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
- TÉLÉ-ALARME

Vous pouvez bénéficier de prise en charge ou conseil céntral, ou l'ORRANISMES SOCIAIR: Caisse d'Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse de Retraites, Mutuelles ... Un responsable de secteur secharge de la constitution des dossiers.







LE SERVICE À LA PERSONNE

Pour les familles



- MÉNAGE
- REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS

Vos avantages :

- 50% de réduction ou crédit d'impôt
- Pas de formalités administratives
- Pas d'engagement dans le temps











... Pour profiter de notre retraite."

Louis et Marie

ACCUEIL

QUI SOMMES-NOUS ?

NOS SERVICES

EMPLOI

NOUS TROUVER



DEMANDE DE DEVIS

Nous vous proposons un devis GRATUIT personnalisé et adapté à votre demande.

En savoir plus

CONSULTEZ NOS OFFRES D'EMPLOI

PRESENCE VERTE SERVICES recrute. Postulez pour intégrer une association dynamique. Formation assurée.

En savoir plus





Maintien à domicile

- ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS
- . LIVRAISON DE REPAS
- . APA (ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE)
- . AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
- . SSIAD (SERVICES DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE)
- · ESA (ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER)
- . SORTIE D'HOSPITALISATION
- · TÉLÉASSISTANCE



Entretien de la maison

- · MÉNAGE RÉGULIER
- MÉNAGE PONCTUEL.
- REPASSAGE



Enfance

- . GARDE D'ENFANTS À DOMICILE ET PÉRISCOLAIRE
- . CRÈCHE D'ENTREPRISES ET DE COLLECTIVITE
- . NOTRE CRÈCHE : L'ARBRE À CHOUETTE



Cave particulière



Libre service Cabriérois « Au P'tit Marché »

L'été est enfin là !!!

Les touristes, le soleil, les festivités, les apéros et grillades !!!

Aussi n'oubliez pas :

Le p'tit marché vous propose ses charcuteries et fromages Aveyronnais, produits régionaux, viennoiseries, pains spéciaux et pâtisseries diverses sur commande.

Amis touristes venez découvrir des souvenirs, cadeaux...
A tous, bonnes vacances et bon été...

OUVERT TOUS LES JOURS
7h30 - 12h30 et 18h00 - 19h30
Sauf fermeture Jeudi et Dimanche après-midi
Lundi 14 Juillet et Vendredi 15 Aout
Ouverture 7h30 - 11h
Carte bancaire acceptée à partir de 20€

«Au p'tit marché»
On y est bien,
On y sert bien,
On s'en souvient,
On y revient...

L'épicière Marie-José

Tel-Répondeur : 06-67-88-10-58

ADS INFORMATIQUE – Agnès et Denis Salles



ADS Informatique vous propose ses services pour tout ce qui concerne vos **ordinateurs**: vente de matériel neuf ou d'occasion, réparation, formation, maintenance,...

Nous sommes aussi spécialisés dans la **vidéosurveillance et la sécurisation** de la maison : alarme, détecteur de mouvement, détecteur d'ouverture, caméra, maison connectée ...



Nous vous accueillons sur rendez-vous dans nos **nouveaux locaux**, au 10 rue de l'église. N'hésitez pas à nous contacter!

06 75 76 33 31 – 06 48 81 69 85 adsinfo@orange.fr Agnès et Denis



Cave de l'Estabel



CAVES de L'ESTABEL

L'appellation Languedoc fête ses 30 ans ! Et la dénomination Cabrières ses 60 ans !

Cabrières a fait partie des cinq sites retenus par le syndicat du Languedoc pour fêter cet anniversaire. En effet, c'est en 1985 que l'appellation Coteaux de Languedoc a été reconnue par l'Institut National des Appellations d'Origine. Elle s'est constituée autour de ses treize terroirs historiques dont Cabrières, classé parmi les Vins Délimités de Qualité Supérieure depuis 1955 pour ses rosés.

Les participants présents à cet évènement, le 23 mai dernier, ont pu apprécier à travers une très belle balade vigneronne d'une dizaine de kilomètres (quand même !) avec un dénivelé assez conséquent, la palette de nos vins rouges et rosés présentés par les vignerons du cru aux points de « ravitaillement » judicieusement placés sur le parcours. Nous avons pu ainsi présenter notre terroir à des amateurs, randonneurs, œnophiles et promeneurs curieux qui ne connaissaient pas encore Cabrières. Malgré quelques bourrasques et un air plutôt frais, cette journée s'est terminée dans une bonne ambiance conviviale autour d'une truffade pour accompagner les



excellents Languedoc Cabrières rouges et rosés présentés par les vignerons.



Après-midi d'ébourgeonnage solidaire dans les vignes

Une équipe de viticulteurs s'est spontanément constituée pour venir en aide à René, momentanément indisponible suite à de graves blessures au travail. Encore un beau témoignage de coopération et de solidarité entre vignerons! Tous nos vœux de bon rétablissement à notre ami dont l'état s'améliore de jour en jour.

De nombreuses récompenses en 2015

Presque tous les vins que nous proposons à la vente ont reçu leur médaille! Déjà 21 distinctions en 2015! Donc, pas d'hésitation pour venir au caveau choisir vos vins pour cet été.

PROGRAMME ETE 2015

Date	Heure	Animation
Vendredi 17 juillet 2015	A partir de 19h 00	Vente promotionnelle et soirée dansante
Samedi 18 juillet 2015	De 9h 00 à 20h 00	Journée Promotionnelle, dégustation, Tombola
Samedi 8 août 2015	De 9h 00 à 20h 00	Journée Promotionnelle, dégustation, Tombola

Renseignements et inscriptions à la cave : tel : 04 67 88 91 65

Horaires d'été du caveau du 1^{er} juillet au 31 août Du lundi au samedi : 9 h-12h30 14h-19h Dimanches et jours fériés : 10h-12h00 15h-19h



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 Mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Mèze

Tél.: 06 18 35 16 28 uniquement sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30 un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires

Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires de la
Bibliothèque
Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Permanences des élus

Il est possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints auprès du secrétariat de la mairie.

Maire: Jacques GUELTON

1er Maire Adjoint: Denis MALLET

2ème Maire Adjoint: Françoise POBEL

3ème Maire Adjoint: Michel SOLER



Directeur de la publication : Jacques GUELTON.

Rédactrice en chef : Françoise POBEL

Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe

TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 300 exemplaires

Mairie de Cabrières 45 avenue de Clermont 34800 CABRIERES

Téléphone: 04 67 96 07 96 Télécopie: 04 67 96 01 11

Messagerie: mairie.cabrieres34@wanadoo.fr Site Internet: http://www.cabrieres.fr